



Mandat de comparution de mon ex petit ami

Par **aurore**, le **09/09/2010** à **20:14**

Bonjour,rnj'ai porté plainte contre mon ex petit ami pour violence volontaire avec 5 jours d'ITT et des séquelles fracture vertèbres d 12rnj'ai été vu par l'UML mais ne connais pas l'ITT pour séquellesrnmon ex a été convoqué au commissariat il ne s'est pas présenté l'OPJ me dit qu'elle va lui envoyer un mandat de comparution.rnQu'est-ce que s'est et comment cela se passe-t-il rnvais-je être convoquée pour une confrontationrnMERCI

Par **amajuris**, le **10/09/2010** à **13:07**

bonjour,rnpour rendre votre message compréhensible, évitez le style SMS et les fautes d'orthographe si vous voulez obtenir des réponses.rncordialement